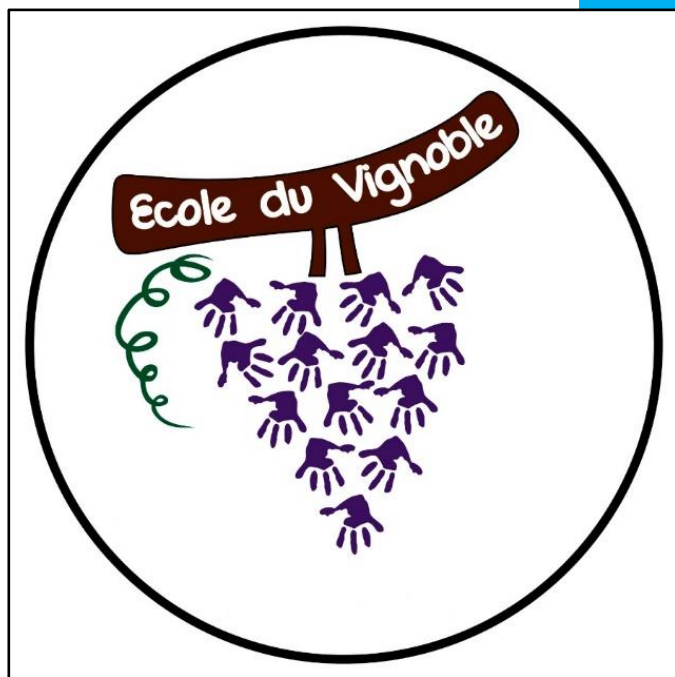


Projet d'école et Informations pratiques



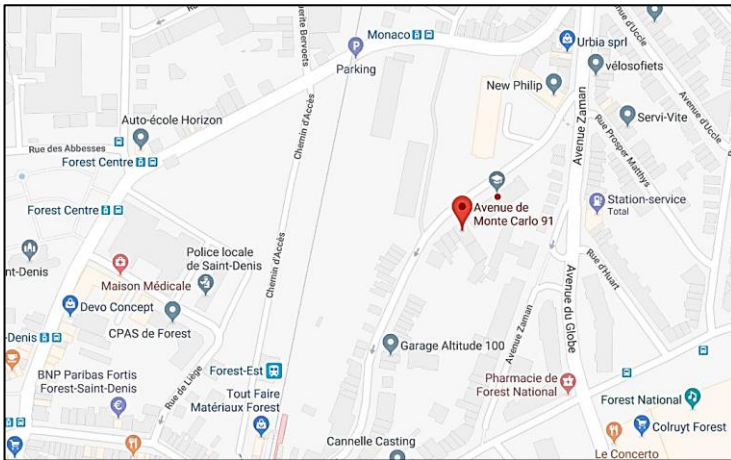
Première partie : Présentation de l'école

A. Situation et bâtiment

L'école du Vignoble est située au centre de Forest, à quelques pas de la maison communale.

Nous vous encourageons à utiliser les moyens de transport alternatifs (le vélo, la trottinette, le skate-board...) ou les transports en commun.

Accès facile : SNCB ou Bus 54 arrêt Forest-Est, Trams 97 et 82 arrêt Monaco.



Le bâtiment érigé en 1970, se compose de quatre niveaux :

Niveau 1 : le réfectoire et les cuisines

Niveau 2 : la cour de récréation, la salle de gymnastique, la salle polyvalente, la garderie des petits, la classe d'accueil et les bureaux administratifs.

Niveau 3 : les classes de maternelle et deux classes de primaire

Niveau 4 : 6 classes de primaire

L'accès aux toilettes est facile.

- Pour les maternelles : présence de toilettes en face des classes.
- Pour les primaires : un nombre important de toilettes accessibles depuis la cour de récréation.
- Possibilité de se laver les mains dans les sanitaires de la cour ainsi qu'au réfectoire.



B. Organisation générale

Notre établissement accueille un maximum de 240 élèves répartis en quatre cycles :

Cycle de 2,5 à 5 ans

Ce cycle comprend une classe d'accueil et une classe par niveau
Acc-M1-M2.

Des activités de psychomotricité sont organisées au sein de ce cycle. La classe d'accueil se trouve dans un local spécifique équipé d'un mobilier adapté et situé au rez-de-chaussée.

Les toilettes et la sieste sont proches et facilement accessibles.

Dans la mesure du possible, une puéricultrice est présente en classe pour seconder l'enseignante.

Pour le bien-être des enfants nous demandons que les enfants soient propres dès leur entrée à l'école.

Cycle de 5 à 8 ans

Ce cycle comprend une classe de M3 et une classe par niveau P1-P2.

Des activités de psychomotricité sont organisées en M3. Un cours de gymnastique est ensuite assuré par un maître de gymnastique. En P1-P2, natation encadrées par des professeurs de gymnastique. Régulièrement, des ateliers (et/ou des sorties) rassemblent les enfants de 5 à 8 ans.

Cycle de 8 à 10 ans

Ce cycle comprend une classe par niveau P3-P4.

Les enfants bénéficient de 2 périodes de gymnastique.

Dans ce cycle, des ateliers (et/ou des sorties) rassemblent les enfants de 8 à 10 ans.

Cycle de 10 à 12 ans

Ce cycle comprend une classe par niveau P5-P6.

Dans ce cycle, des ateliers (et/ou des sorties) rassemblent les enfants de 10 à 12 ans.

Au sein du primaire, les titulaires sont assistés de maîtres spécifiques :

- Des professeurs d'adaptation
- Un professeur d'éducation physique (uniquement pour le primaire)
- Des professeurs de cours philosophiques et de citoyenneté
- Un professeur de néerlandais

Du travail en demi-groupe, afin de réduire le nombre d'élèves et afin d'apporter un maximum d'aide individuelle, est organisé en collaboration entre les différents enseignants (titulaire, maître de néerlandais ou maître d'adaptation).

Un Accompagnement Personnalisé est organisé dans toutes les classes. Il revêt plusieurs formes : deux enseignants en classe, groupes de niveaux, ateliers, enseignement en parallèle...

Les enfants d'une même année de naissance se retrouvent dans la même classe. Certains enfants en ayant le besoin peuvent bénéficier d'une année complémentaire. Il y a donc parfois deux années de naissance dans une classe.

A priori, les élèves du primaire restent deux ans avec le même enseignant afin d'assurer la continuité des apprentissages.

De l'éveil aux langues précoce est organisé dès la maternelle (M3) via des activités ludiques, des chants, des animations... Bien que nous ne soyons pas une école en immersion, nous promovons la pratique des langues étrangères à travers toute la scolarité de nos élèves. Le néerlandais fait partie de l'éveil aux langues jusqu'en P2 et est enseigné à part entière à partir de la P3.

Les horaires

Pour le bien-être de tous, nous accordons une grande importance à la ponctualité. Il est donc important d'arriver à l'heure le matin et de prendre le temps de se dire au revoir.

En primaire, les enfants peuvent être accompagnés à la garderie jusque 8h15.

En maternelle, les enfants peuvent être accompagnés à la garderie jusque 8h25. Il sera alors demandé de quitter l'école à tous les parents afin de débiter les apprentissages et la vie avec le groupe.

Les encadrants étant là pour assurer la sécurité et le bien-être de vos enfants, nous demandons de ne pas stationner dans la cour plus de temps que nécessaire.

La journée scolaire se termine à 15h20. C'est alors le moment du retour à la maison, de l'étude ou de l'accueil temps libre au sein de l'école.

Accueil temps libre (Voir projet d'accueil)

Une équipe d'accueillants se charge de l'encadrement des enfants en dehors des périodes d'apprentissage scolaire.

Voici un bref aperçu de l'organisation de cet encadrement :

Matin de 7h00 à 8h30

- Maternelle: jeux libres au sein de la garderie.
- Primaire : jeux libres au sein de la garderie.
A 8h15, les enfants se rendent dans la cour de récréation

Midi

- Maternelle : repas; sieste pour les plus petits et jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur pour les plus grands.
- Primaire : repas et jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur selon la météo.

Soir de 15h20 à 17h45

- Maternelle : collation et jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur selon la météo.
- Primaire : étude surveillée de 15h20 à 16h20 (16h00 pour les 1res et ensuite jeux libres à l'extérieur ou à l'intérieur selon la météo)

Mercredi après-midi jusque 17h45

Accueil par les accueillants et gestion par le service extra-scolaire.

- Maternelle : repas, activités diverses, jeux libres, sieste pour les plus petits.
- Primaire : repas, activités diverses, jeux libres.

C. L'enfant et sa communauté

Notre école considère tous les enfants en tant qu'individus uniques vivant en communauté avec des obligations, des règles de vie mais aussi des espaces de paroles et d'épanouissement individuel.

L'école est ouverte aux collaborations avec des partenaires extérieurs. Des projets de classe ou d'école sont menés en ce sens.

Tous les collaborateurs ont un rôle à jouer dans le bon fonctionnement de notre école. Chacun y ayant sa place et sa mission.

Tous les acteurs avec l'enfant...



... et pour l'enfant.

Centre Psycho-Médico-Social (PMS)

Composé de psychologues, d'assistants sociaux, d'infirmiers et de médecins, ce centre a pour objectif d'aider au développement optimal des enfants en tenant compte des aspects psychologiques, médicaux et sociaux qui influencent leur éducation personnelle et scolaire.

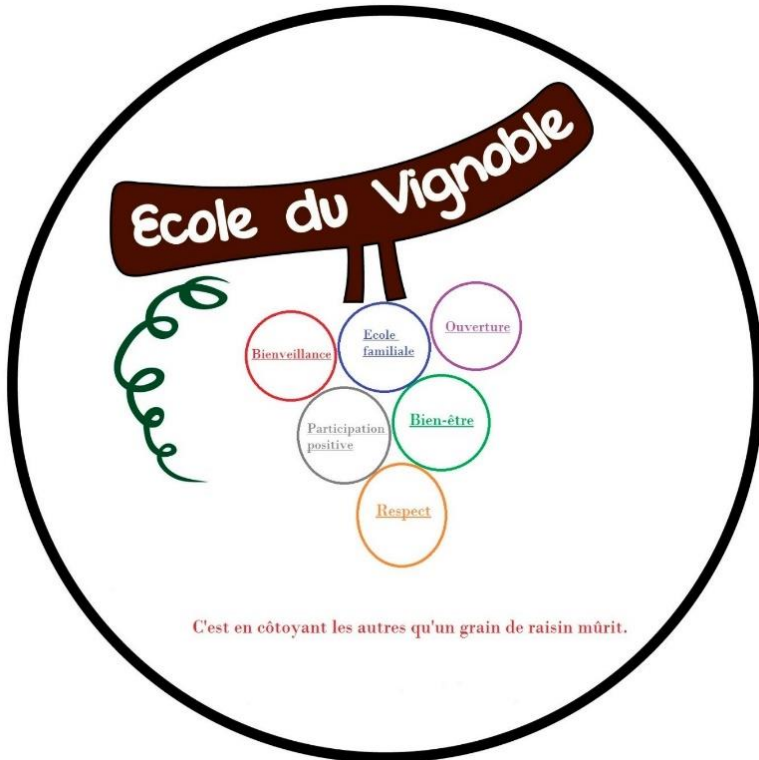
Service de promotion de la santé publique à l'école (SPSE)

Il s'agit d'une équipe regroupant du personnel médical, infirmier et administratif qui travaille dans une approche plus large de la santé.

Personnes relais entre l'école et les parents, les membres de ces deux équipes œuvrent en collaboration avec les acteurs de l'école.

Deuxième partie : Projet d'établissement

Nos valeurs



Notre école est avant tout un lieu de vie dans lequel chacun est amené à grandir, à se construire, à s'épanouir et à vivre dans une communauté riche de sa diversité et de ses différences.

Nous respectons les convictions de chacun et nous adoptons une attitude d'ouverture à toutes les croyances ou non croyances. L'école est un espace neutre et nous demandons à tous de respecter les choix individuels.

Nos actions concrètes

Celles-ci s'articulent autour des objectifs généraux fixés par l'article 6 du décret Missions.

A. Apprendre pour la vie

"S'approprier des savoirs et acquérir des compétences pour apprendre toute la vie"

Article 6 du Décret Missions

Pédagogie basée sur la construction des savoirs et savoir-faire par l'enfant :

- Activités ayant du sens pour l'enfant;
- Mettre l'enfant au cœur des apprentissages : dans la mesure du possible l'approche des matières se fait par la manipulation, le concret, les expériences et l'observation. Ceci afin d'essayer de rendre l'enfant acteur de son apprentissage.

Nous ne sommes pas une école à pédagogie active. Toutefois, chaque enfant reste acteur dans la construction de ses apprentissages. Nous préférons l'appellation de « pédagogie multiple ».

- Les situations de départ sont motivantes et partent du vécu de l'enfant. (ce dernier apporte son bagage de classe en classe)
- Travaux par projets ponctuels
- Travaux par essai-erreur
- Manipulations
- Expériences
- Exposés
- Évaluation formative
- Ouverture sur le monde extérieur : découverte du quartier et de la Commune, travail sur l'actualité, lecture de la presse, visites (payant), sorties (payant), théâtre (payant), spectacles (payant), etc.
- Diversité des méthodes d'apprentissage.

- **Projet de tri des déchets et de collation saine journalière:**
 - Développer la coopération, le sens des responsabilités, la qualité de l'environnement, etc.
 - Sensibiliser les enfants à la qualité de l'alimentation, à la santé, à la biodiversité, etc.

De nombreuses compétences transversales sont travaillées au sein des classes et dans la vie quotidienne. Il est important de souligner que c'est à chaque enfant de se construire et de s'impliquer dans l'acquisition des compétences et des savoirs.

B. Grandir en toute confiance

"Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves"

Article 6 du Décret Mission

Tour de parole quotidien (en maternelle) : Apprendre à l'enfant à prendre la parole sans crainte.

Conseils des élèves réguliers.

Alternance du travail individuel, collectif et en groupe.

Diversité des outils proposés aux enfants : chaque enfant utilise les outils qui lui conviennent le mieux.

Coopération : Mise en place d'ateliers, jeux pédagogiques et de sorties par cycle.

Soutien individuel des enfants par un titulaire ou un professeur d'adaptation, en primaire.

Evaluation formative : l'enfant évolue et apprend à son rythme, il a le droit de se tromper.

Autonomie : amener l'enfant à apprendre seul et à avoir confiance en ses capacités.

Promotion de la santé à l'école en partenariat avec le SPSE ou le planning familial :

➤ Collations saines : « **Semaine fruitée et un mercredi liberté** »

Chaque enfant veillera à apporter chaque jour un fruit ou un légume (coupé et/ ou épluché pour les plus petits). Les enfants découvriront ainsi une multitude de fruits et légumes et apprendront à les apprécier. Mercredi : collation « liberté » mais pensez santé.

Bilan de santé obligatoire en 1^{re} et 3^{me} maternelle, en 2^{me} et 6^{me} primaire.

- Information sur la pédiculose (poux)
- Animation à la vie affective et sexuelle
- Dépistage des déficiences visuelles obligatoires en 4^{me} primaire
- Activités sur l'hygiène, les dents, l'utilisation du mouchoir, le corps humain, etc.
- Multiculturalité (chaque enfant amène son propre bagage culturel)

Respect du rythme de l'enfant :

- Un temps de sieste est accordé aux petits dans un espace approprié avec le doudou apporté de la maison
- Différenciation
- Remédiation
- Activités de dépassement

Développement de l'enfant par des activités créatrices :

- Ateliers culinaires ou créatifs
- Exposition du travail des élèves : l'école travaille sur un thème commun. Son exploitation permet de mettre sur pied une exposition avec des réalisations et des recherches des enfants. (actuellement un an sur deux)
- Spectacle lors de la fête de l'école (en alternance)

Développement de l'enfant par l'activité physique :

- En maternelle : mise en place d'une activité de psychomotricité avec un maître spécial et une séance supplémentaire proposée par l'enseignante.
- En primaire : cours de gymnastique dispensé par un professeur d'éducation physique dans la salle de gymnastique de l'établissement.
- Natation pour certaines classes (Suivant les disponibilités revues chaque année).
- Présence de modules de jeux adaptés aux différents âges dans la cour de récréation.
- Coin jeux dans les classes maternelles.

*En primaire, organisation de classes de dépaysement (1 an sur 2) : cela fait partie des activités pédagogiques, à **présence obligatoire**, (**payant**)*

Visite d'une école secondaire en 6^{me} primaire.

Tous les élèves de 6^{me} présentent l'évaluation externe qui permet d'obtenir le CEB.

Organisation d'une année complémentaire : pour certains élèves, une période plus longue pourra être nécessaire à l'acquisition des compétences visées. Dans chaque cas, cette mesure exceptionnelle sera accompagnée de la rédaction d'un dossier pédagogique.



C. S'enrichir des différences

"Assurer des chances égales d'émancipation sociale"
Article 6 du Décret Mission

Respect du rythme de l'enfant : chacun pourra ainsi acquérir les compétences visées. Travail en demi-groupe pour un suivi plus individualisé. Maître de remédiation pour un travail plus pointu.

Travail en équipes pédagogiques afin de déceler les difficultés des enfants et envisager des remédiations (notamment par l'évaluation des enfants de 3^e maternelle par le centre PMS et le SPSE).

Un accompagnement personnalisé ainsi que de la remédiation sont organisés pendant les heures de cours. Une attention particulière est portée aux enfants du début du primaire dont le français n'est pas la langue maternelle.

Organisations de sorties, visites et classes de dépaysement : ces activités amènent tous les enfants à faire les mêmes découvertes. **Bien que payantes, ces activités sont parties intégrantes du programme d'études et nous voulons que chaque enfant y participe.**

Une épargne excursion mensuelle permet un échelonnement des paiements.

En cas de difficulté, veuillez prendre contact avec la Direction afin d'envisager un étalement des paiements.

Conformément à l'Article 1.1.3.1-1, 39°, du Code de l'enseignement fondamental.

Communication entre les parents, les enseignants et les élèves par :

- Le journal de classe
- La farde d'avis
- Les valves d'information

- Les réunions individuelles à la demande de l'enseignante
- Les réunions d'information collectives
- Le biais des accueillants
- Un climat familial et ouvert
- Le conseil de participation
- Mails et autres moyens électroniques en construction.

Chacun restant respectueux de la mission de chacun et soucieux du respect de la vie en collectivité.

La réussite de l'élève est l'affaire de tous, une collaboration parents - équipe éducative est donc indispensable.

D. Devenir les adultes de demain

"Préparer à être un citoyen responsable"
Article 6 du Décret Mission

- *Travail de socialisation dès la classe d'accueil :*
 - Règles de politesse
 - Tour de parole
 - Respect et écoute de chacun
 - Autonomie
 - Travail en ateliers pour les 5/8
 - Participation à la semaine de la démocratie locale
- *Autonomie et responsabilisation des élèves par l'accomplissement des différentes tâches de la vie de la classe et de l'école.*
- *Sensibilisation au respect de l'environnement :*
 - Tri des déchets : dès la rentrée scolaire, les enfants seront sensibilisés au respect de l'environnement. Chaque classe ainsi que la cour de récréation sont pourvues de poubelles de tri sélectif (blanches, jaunes et bleues). Les enfants apprendront à les utiliser correctement tout au long de l'année.

➤ Entretien du poulailler et gestion du compost.

- *Classes de dépaysement* : afin de permettre aux enfants de vivre une expérience riche en découvertes, une relation différente avec l'instituteur/trice et d'acquérir une autonomie dans un milieu différent de celui qu'ils côtoient habituellement, des classes de dépaysement sont organisées, par cycle, tous les deux ans de la 1^{ère} primaire à la 6^{me} primaire. Elles se déroulent à la mer, à la campagne, à la ferme... Loin d'être des vacances, ces séjours avec nuitées sont obligatoires.

Afin d'alléger le budget de ces classes, des projets ou activités lucratives sont mis en place. Aucun problème financier ne devra empêcher la participation des enfants, les situations problématiques seront examinées avec la Direction.

- *Travail sur le règlement d'ordre intérieur de l'établissement* et sur les règles de vie en groupe (politesse, respect, entraide, gestion des conflits, etc.) dans toutes les classes.
- *Pratique d'un conseil des élèves (Primaire)* : chaque enfant parle de ses propres expériences et est respecté dans ses choix, ses opinions, ses différences. Il émet des propositions pour un meilleur fonctionnement de l'école. Un délégué est élu dans chaque classe.
- *Pratique d'un conseil des délégués* : les délégués de chaque classe sont invités au conseil d'école afin d'aider à améliorer le quotidien de l'école.



Nos objectifs prioritaires

Les objectifs fixés pour les trois années scolaires prochaines s'articulent autour de trois axes :

A. Ouverture. S'ouvrir aux autres, s'ouvrir au Monde. S'enrichir culturellement et artistiquement.

- **Bienveillance. Une école où chacun à sa place, se sent bien et veille sur les autres.**
- **Participation positive. Une école dynamique, qui se construit et qui va de l'avant.**

Ces objectifs seront évalués et ajustés au besoin. Il s'agit d'une ligne de conduite pour les trois années scolaires suivantes 2024-2025 ; 2025-2026 et 2026-2027.

Pour atteindre ces objectifs, il y a du pain sur la planche... Voici quelques actions concrètes qui seront mises en œuvre dans la limite des moyens disponibles et des contraintes organisationnelles ou du calendrier.

B. Ouverture. S'ouvrir aux autres, s'ouvrir au Monde. S'enrichir culturellement et artistiquement.

- S'ouvrir à son environnement, s'ouvrir à l'Environnement
- Gestion et entretien du poulailler
- Gestion du compost et bacs potager
- Eveil au tri des poubelles
- Sorties dans le quartier, dans Bruxelles
- ...
- Rencontres, excursions, sorties scolaires
- Excursions variées

- Classes de dépaysement (1 an sur deux)
- Visites de musées
- Activités théâtrales
- Rencontres (parents, professions, talents, personnes ressources)
- ...
- Informatique, nouvelles technologies
- Développement des ressources des nouvelles technologies.
Utilisation Pc's et TBI en classe.
- Education aux médias, sensibilisation aux dangers de l'internet
- Utilisation de l'ordinateur comme outil d'apprentissage ou de communication
- Le web, une fenêtre sur le monde
- Robotique et programmation
- Initiation clavier, pc et recherches
- ...

C. Bienveillance. Une école où chacun à sa place, se sent bien et veille sur les autres.

- Amélioration de la cour de récréation
- Aménagement des garderies
- Co-titulariat
- Ateliers verticaux
- ...

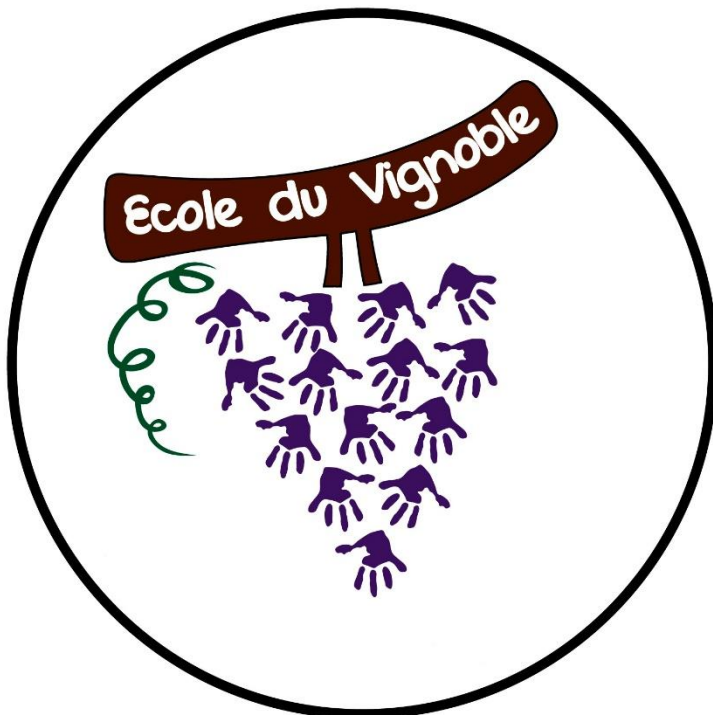
D. Participation positive. Une école dynamique, qui se construit et qui va de l'avant.

- Conseils de délégués. Conseils des élèves au sein des classes (cercles de parole...)
- Boîtes à idées
- Implication positive des parents (Fêtes, conseils de participation, animations en classe...)
- ...

Ce projet d'Etablissement a été présenté au Conseil de Participation le 12 décembre 2023 pour une entrée en vigueur le 26 août 2024. Le Règlement d'Ordre Intérieur et le règlement d'accueil temps livre établi par le Pouvoir Organisateur font l'objet de documents annexés disponibles sur demande au secrétariat.

L'école du Vignoble, une école fondamentale du Pouvoir Organisateur de la Commune de Forest.





91 avenue de Monte-Carlo 1190 Forest
vignoble@forest.brussels Tel : 02/344.69.89.

Bienvenue !